



# BAC

## Baccalauréat Professionnel **Forêt**

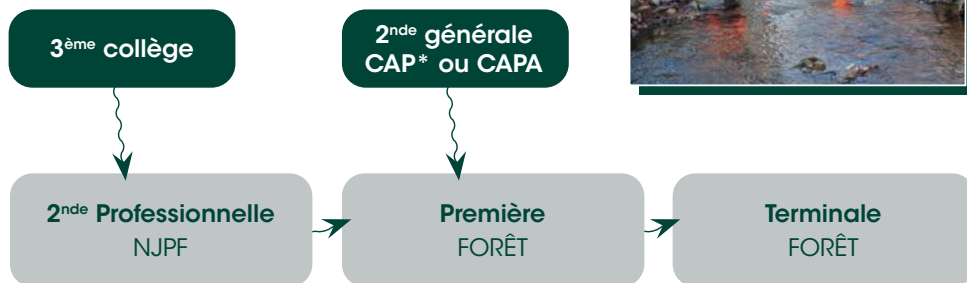
### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bac Pro est un diplôme de Niveau IV qui ouvre la possibilité d'une poursuite d'étude en BTS. Il permet d'entrer dans la vie active pour des emplois dans le secteur de la sylviculture et l'exploitation forestière.

Il donne la capacité professionnelle pour pouvoir s'installer en tant qu'entrepreneur de travaux forestiers.

### CONDITIONS D'ADMISSION

- **Entrée en 2<sup>nd</sup>e Professionnelle NJPF** (Nature/Jardin/Paysage/Forêt) après une classe de 3<sup>o</sup>.
- Poursuite d'études en 1<sup>ère</sup> et Terminale Bac Pro «FORÊT».



\* relevant d'un secteur professionnel en rapport avec la finalité de ce bac professionnel.



Lycée Forestier  
de Saugues  
Antenne du lycée  
de Brioude-Bonnefont/  
Saugues



## CONTENU DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 3 ans ou 2 ans (voir les conditions d'admission).

- Un enseignement général commun à tous les baccalauréats professionnels.
- Un enseignement professionnel spécifique à l'option qui permet d'acquérir :
  - des connaissances forestières
  - des compétences :
    - ✓ pour organiser et réaliser des chantiers forestiers de sylviculture et d'exploitation forestière,
    - ✓ pour réaliser des travaux de maintenance des matériels.
- 4 à 6 semaines de stage professionnel en 2<sup>nd</sup>e Pro et 14 à 16 semaines en 1<sup>ère</sup> et terminale.
- Des chantiers collectifs en milieux agricoles, forestiers et en ateliers.
- Possibilités de stages à l'étranger.
- Des tournées forestières organisées par l'établissement.
- En 2<sup>nd</sup>e PRO, une journée de travaux pratiques par semaine.
- Un module d'adaptation professionnelle spécifique à la conduite d'engins forestiers.
- Une formation aux premiers secours (SST).

## DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le Bac Professionnel est obtenu à l'issue de la Terminale par : 50% en contrôle continu et 50% en épreuves finales.

Le Bac Professionnel est attribué pour une note finale supérieure ou égale à 10. Après le Bac Pro, il est possible de poursuivre des études en BTS (Gestion forestière, Technico-commercial «Produits d'Origine Forestière» ou autres...) ou en Certificat de Spécialisation.

